

Public concerné : personnel désigné pour être Secouriste du Travail dans le cadre de la gestion des risques professionnels ou sur préconisation du médecin du travail.

SEC193



Prérequis : aucun

Objectif :

Rendre les Secouristes de l'entreprise capables d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application leurs compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Durée :

14 heures (2 jours)

Nombre de participants :

De 5 à 10 participants par groupe

Modalités de réalisation :

Formation dispensée en présentiel en intra-entreprise

Délais et modalités d'accès :

Sessions planifiées à la demande

Modalités d'évaluation :

Une évaluation certificative est mise en œuvre conformément au référentiel de certification du dispositif de Sauvetage Secourisme du Travail

Validation :

Une attestation de fin de formation validant les compétences acquises et un « certificat SST » est remis à tout candidat ayant satisfait à l'évaluation certificative finale

Méthodes et outils pédagogiques :

Exposés interactifs, échanges, retours d'expérience, expérimentations, mises en situations pratiques et jeux de rôles

Intervenant(s) :

Formateur SST certifié par le réseau prévention de l'Assurance Maladie à jour de sa formation continue

Contenu de la formation : *

Compétences liées à l'intervention face à une situation d'accident du travail :

- Situer le cadre juridique de son intervention dans l'entreprise et hors de l'entreprise
- Réaliser une protection adaptée à la situation afin d'intervenir en sécurité lors d'un accident
- Examiner la ou les victimes afin d'adapter la mise en œuvre d'une action de secours en vue du résultat à atteindre
- Faire alerter ou alerter les secours en fonction de l'organisation interne de l'entreprise
- Secourir la victime de manière appropriée selon la détresse identifiée lors de son examen

Compétences à mettre au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise :

- Situer son rôle d'acteur de prévention dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Repérer par l'observation les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Proposer des solutions visant à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Informer les personnes désignées dans l'organisation de la prévention de l'entreprise des situations dangereuses repérées

* programme conforme au référentiel des compétences SST du réseau prévention de l'Assurance Maladie

Pour toutes situations de handicap, merci de prendre contact avec nous.

Nous contacter

Tel : +33 (0)9 72 40 16 79

Site internet : <https://www.apsi-formations.com>

Courriel : connect@apsi-formations.com

Devis immédiat en ligne ([cliquez ici](#))